



APPEL OUVERT A CANDIDATURE

- Conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment l'article 20 ;
- Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures de l'Etat en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012), et aux dispositions du décret N°2.12.412 du 24 delquidaa 1433 (11 octobre 2012) en application des dispositions des articles 4 et 5 de la loi organique 02.12 ;
- Conformément à la note ministérielle n° 106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de Doyen ou de Directeur d'un établissement universitaire,
- En application de la décision du Ministère de tutelle du 22 janvier 2021 sous n° 52/21 ;
- Le Président de l'Université Cadi Ayyad annonce, aux Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S), la réouverture de l'appel à candidature pour occuper le poste de :

Doyen de la Faculté des Sciences Semlalia de Marrakech

Les dossiers de candidature peuvent être retirés du site web de l'Université (www.uca.ma) ou du siège de la Présidence de l'Université, sis Avenue Abdelkrim Khattabi, Marrakech (Bureau des affaires juridiques n° 35) **du 08 au 12 février 2021 inclus** selon l'horaire administratif en vigueur.

Les dossiers de candidature dûment constitués sont à déposer, contre récépissé, en six (06) exemplaires plus une copie sur format électronique (USB en word et PDF), **du 15 au 19 mars 2021 inclus** à l'adresse sus indiquée et durant l'horaire administratif en vigueur.

Fait à Marrakech, le 23 janvier 2021

